

APPEL A CANDIDATURE POUR UN CONTRAT DOCTORAL CIFRE, 2023-2026.

Nom de la structure employeuse : Direction Générale Adjointe Emancipation et Education Populaire, Mairie de Saint-Denis (93).

Nom de l'unité de recherche : Université Paris Nanterre, Cref : Centre de recherches Éducation et Formation (direction : Gilles Séraphin).

Attention : Cet appel à candidature indique que les institutions partenaires, avec le.la candidat.e, déposeront un dossier Cifre mais ne présuppose pas que le dossier en question soit retenu par l'ANRT

Le présent contrat doctoral relevant d'une Convention industrielle de formation par la recherche (CIFRE) est ouvert conjointement par la mairie de Saint-Denis, qui sera l'employeur du/de la doctorant.e et l'équipe « Crise, Ecole, Terrains sensibles » (CETS), dirigée par le Pr Laurent Gutierrez. L'équipe est membre du Cref (Centre de recherches Éducation et Formation, Université Paris-Nanterre), dirigée par le Pr Gilles Séraphin. Le présent contrat est signé entre les parties sus nommées et prendra effet à partir de la rentrée universitaire 2023 (au plus tard) jusqu'à la fin du mois d'août 2026 (au plus tard). Le ou la titulaire de ce contrat doctoral sera rattaché.e à l'école doctorale « Connaissance, Langage, Modélisation (ED 139) » de l'Université Paris-Nanterre.

Le ou la candidat.e retenu.e sera rattaché.e à la démarche « Cité éducative » relevant de la commune de Saint-Denis (93200). Initié à la rentrée 2021 par la mairie de Saint-Denis, la préfecture de Seine-Saint-Denis et les services de l'Éducation nationale, et ce pour une durée de trois ans, le projet « Cité éducative » vise à trois objectifs fondamentaux : 1° « développer l'interconnaissance et les dynamiques partenariales entre les professionnels de la Cité éducative » ; 2° « améliorer la lisibilité des parcours et ouvrir le champ des possibles pour les enfants et les jeunes » sur le territoire ; 3° « favoriser le bien-être du jeune et de sa famille par la prévention santé (physique et sportive) et le sport ». Ces trois objectifs sont déclinés en « actions » décidées, listées et pilotées par les trois acteurs. Le projet « Cité éducative » est structuré par une évaluation à la fois interne, assurée par les parties prenantes, et une évaluation externe, menée par l'équipe « Crise, École, Terrains sensibles ». C'est dans ce cadre qu'est proposé un contrat doctoral relevant d'une CIFRE de 3 ans, dans lequel le.la lauréate sera salarié.e de la commune de Saint-Denis et doctorant.e au Cref. La thèse sera co-encadrée au sein de l'équipe CETS par Ismaïl Ferhat (PU 70^e section, Cref) et Fanny Salane (MCF 70^e section, Cref).

Le contrat doctoral sera centré sur l'évaluation, le suivi des actions et les résultats de la démarche « Cité éducative », en lien avec l'équipe CETS et en rapport étroit avec les acteurs de ce projet. Le.la doctorant.e analysera notamment la dynamique de gouvernance mise en place dans le cadre de la démarche « Cité éducative ».

Sur la base de cet appel, le.la candidat.e devra développer un projet de recherche complet en lien avec les personnes qui l'encadrent et les référents du projet au sein de la mairie de Saint-Denis.

- Descriptif du poste au sein de la ville de Saint-Denis :

Le dispositif de l'évaluation au sein de la Cité éducative

Il relève de 3 choix stratégiques : Intégrer l'évaluation au sein de la Cité éducative, afin de permettre à toutes les parties prenantes de se l'approprier, mener une évaluation *in itinere* accompagnant l'ensemble de la démarche et permettant d'éventuelles évolutions du dispositif et des actions, ainsi que l'intégration dans le dispositif d'un temps d'évaluation *ex post*, permettant de capitaliser les effets de la cité éducative et d'en permettre la pérennisation.

Le dispositif d'évaluation devra permettre :

- D'appuyer le pilotage de l'action

De par sa nature pluriannuelle et expérimentale, la Cité éducative se doit d'être évolutive et adaptable. C'est pourquoi une évaluation en cours d'exécution sera un outil de pilotage précieux.

- D'impliquer tous les acteurs éducatifs dans la démarche

L'évaluation de la Cité éducative garantit un regard extérieur sur les actions de celle-ci et assure, par la diffusion de ses travaux et de ses conclusions, une communication transparente sur l'efficacité et l'impact réel des actions entreprises. Tous les partenaires mettant en œuvre le plan d'action (membres du COTECH, partenaires associatifs, etc.) sont donc concernés.

Au-delà du partage d'informations, il s'agit aussi d'impliquer toutes les parties prenantes dans la démarche. Le dispositif d'évaluation se veut également un outil d'appropriation collective.

- De mesurer l'impact pour les publics visés

Au-delà d'être un appui au pilotage et un réel levier d'implication collective, l'évaluation doit d'abord et avant tout être un moyen de mesurer quantitativement et qualitativement l'efficacité, l'efficience, la pertinence et l'impact des actions de la Cité éducative sur les publics visés : les enfants, les jeunes et les familles du territoire.

Les missions du ou de la doctorant·e

Le ou la doctorant.e recruté.e sera le/la référent.e « évaluation » pour la Cité éducative. Il aura pour missions principales de développer les différentes investigations nécessaires, selon un calendrier défini conjointement avec la Troïka (comité de pilotage restreint de la Cité éducative), composée par la mairie de Saint-Denis, la préfecture de Seine-Saint-Denis et les services de l'Éducation nationale. Il devra notamment poursuivre le travail de passation du questionnaire administré pendant la première année au cours des années N+2, et N+3. Il/elle mènera des études plus approfondies (qualitative et quantitatives) sur quelques actions et thématiques choisies avec la Troïka et en lien avec les porteurs de projet. Il/elle proposera également des temps collectifs (séminaires évaluations..., ateliers) permettant de construire des analyses partagées.

Il sera en charge de l'analyse des matériaux recueillis, à partir desquels des notes plus générales seront rédigées en réponse aux questions évaluatives proposées par la Troïka dans son protocole d'évaluation.

Le doctorant CIFRE pourra régulièrement faire part de ses avancées et difficultés rencontrées au sein d'un groupe spécifique « évaluation », composé d'un membre de la Troïka, de la sociologue du secteur des études locales de la ville de Saint-Denis, des chercheurs engagés dans la démarche du Cref. Les membres du groupe devront accompagner le doctorant dans tous les aspects lui permettant de conduire son travail (facilitation du terrain, soutien méthodologique etc.)

- Partie Cref

La réussite d'un doctorat passe aussi par l'insertion de son titulaire au sein de son laboratoire de rattachement. De ce fait, il est attendu que le·la titulaire de ce contrat doctoral prenne une part active aux activités et aux réunions organisées par le Cref.

Le/la doctorant·e devra :

- Être titulaire d'un Master (ou avoir un Master à la fin de l'année universitaire 2022-2023) ;
- Être issu·e d'une formation en sciences de l'éducation et de la formation ou, à défaut, d'une formation en sciences humaines et sociales en lien avec les questions éducatives ;
- Maîtriser la méthodologie d'enquête : questionnaires, entretiens et observations de terrain ;
- Maîtriser les tableurs type Excel et, éventuellement, les outils statistiques afférents ;
- Être basé·e en région parisienne ;

- Une connaissance et/ou une expérience professionnelle (en alternance, en stage, en CDD ou en CDI) en collectivité locale, en éducation populaire ou dans une administration d'État serait un atout.

Le ou la candidat·e devra par ailleurs posséder de fortes capacités :

- d'organisation et de réactivité aux problématiques de terrain ;
- d'écoute, de communication, et de diplomatie.

Il ou elle s'engage à :

- Participer aux activités statutaires du laboratoire Cref où il·elle sera inscrit·e.
- Participer aux activités et réunions de l'équipe « Crise, Ecole, Terrains sensibles » (CETS), et ce en présentiel lorsque les réunions et activités se déroulent selon cette modalité.

Il est rappelé au candidat ou à la candidate que la formation doctorale comporte des formations obligatoires. Dans ce cadre, il·elle s'engage à suivre les formations qui lui permettront de développer ses compétences méthodologiques en lien avec les attendus de la thèse.

Statut : convention CIFRE de 3 ans (2023-2026). Prise de poste possible dès acceptation du dossier.

- Présence à mi-temps au sein de la mairie de Saint-Denis (l'autre mi-temps étant consacré directement au travail doctoral).
- La rémunération brute minimale est de 23 484 euros par an.

Modalité de candidature :

Le/La candidate devra envoyer par courriel avant le **10 mars 2023** un dossier de candidature comprenant :

- Un CV complet incluant le parcours de formation, les certifications, l'expérience professionnelle.
- Un travail de recherche mené dans le cadre de sa formation actuelle ou passée (M1 ou M2).
- Une lettre de candidature de 3 pages maximum.

Ce dossier doit être envoyé conjointement à Aldjia Ben Hamiche, Christine Bellavoine, Ismaïl Ferhat et Fanny Salane, aux courriels indiqués ci-dessous. Les documents doivent être transmis dans un format lisible (prioritairement en PDF).

A la suite de cette candidature, le comité de sélection, composé d'enseignant·es-chercheur·es de l'Université Paris Nanterre et de professionnel·les impliqué·es dans la démarche Cité éducative à Saint-Denis sélectionnera des candidat·es pour une audition en visioconférence. **Cette audition aura lieu le 23 mars 2023.** Lors de cette audition, le·la candidat·e devra développer son projet de recherche devant des membres de l'équipe « Crise, Ecole, Terrains sensibles » du Cref de l'Université de Paris Nanterre et des acteurs impliqués dans la démarche Cité éducative, et décrire la façon dont il·elle compte occuper le poste au sein de la mairie de Saint-Denis (Direction Générale Adjointe Emancipation et Education Populaire).

Pour toute information au niveau de la Mairie de Saint-Denis, contactez : Aldjia Ben Hamiche (aldjia.benhamiche@ville-saint-denis.fr)

Pour toute information au niveau du projet de recherche, contactez : Christine Bellavoine (christine.bellavoine@ville-saint-denis.fr), Ismaïl Ferhat (iferhat@parisnanterre.fr) et Fanny Salane (fsalane@parisnanterre.fr).